

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION N°CP2022-09/4/34 DOSSIER N°5303	COMMISSION N° 4	CP - VIE COLLÉGIENNE, ÉTUDIANTE ET SPORTS
---	----------------------------------	---

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line COINDAT, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Marie-France GALBRUN, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Marie-Thérèse VIALLE à Nicolas SIMONNET
Guy MARSALÉIX à Hélène PILAT

RAPPORT : CLASSES DE MER, DE NEIGE, DE NATURE, D'INITIATION ARTISTIQUE
ET SEJOURS A L'ETRANGER

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Développement/Direction de l'Éducation

Rapporteur : Mme Marie-Christine BUNLON



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD 2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU la délibération n°10/03/29 du Conseil Général du 13 décembre 2010 modifiant le règlement des classes de découverte, d'initiation artistique et séjours à l'étranger

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP30/09/2022/4/34 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,


APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- décide d'attribuer des aides, au titre des classes de découverte, d'initiation artistique et voyages scolaires à l'étranger, conformément au tableau ci- dessous, pour un montant total maximum de **6 810,50 €** ;
- dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le Budget départemental au chapitre 932.8 articles 657387 et 657461.

ORGANISATEUR	NATURE du SÉJOUR	LIEU	DURÉE (en jours)	DATES	NBRE D'ÉLÈVES concernés	MONTANT de la SUBV.
COLLEGES						
Dossier N° 00007229 COLLÈGE JEAN ZAY Côte des Granges 23170 CHAMBON SUR VOUEIZE	classe de découverte	Chamberet	5	20 juin 2022 au 24 juin 2022	45	1 192,50 €
Dossier N° 00007230 COLLÈGE JULES MAROUZEAU 25 avenue de la Sénatorerie 23000 GUÉRET	séjour sportif	Saint Pé de Bigorre	6	19 juin 2022 au 24 juin 2022	50	1 590,00 €
TOTAL SEJOURS COLLEGES					95	2 782,50 €
ÉCOLES						
Dossier N° 00007222 ÉCOLE PRIMAIRE 47 Route de Guéret 23380 AJAIN	classe de découverte	Tronçais	5	30 mai 2022 au 03 juin 2022	23	609,50 €
Dossier N° 00007223 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE 23480 ARS	classe de découverte	La Bourboule	5	16 mai 2022 au 20 mai 2022	34	901,00 €
Dossier N° 00007224 ÉCOLE PRIMAIRE 9 Route du Mas 23160 AZERABLES	classe de découverte	Le Buisson de Caudoin	5	13 juin 2022 au 17 juin 2022	44	1 166,00 €
Dossier N° 00007228 ÉCOLE PRIMAIRE 23220 JOUILLAT	classe de découverte	Saint Palais	5	13 juin 2022 au 17 juin 2022	24	636,00 €
Dossier N° 00007226 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE 1 Rue de la Mairie 23170 LUSSAT	classe de découverte	Saint Palais	5	11 avril 2022 au 15 avril 2022	9	238,50 €
Dossier N° 00007225 ÉCOLE PRIMAIRE Le Bourg 23300 NOTH	classe de découverte	Saint Palais	5	13 juin 2022 au 17 juin 2022	18	477,00 €
TOTAL SÉJOURS ÉCOLES					152	4 028,00 €
TOTAL GÉNÉRAL					247	6 810,50 €

Publié sur le site www.creuse.fr le 10 octobre 2022

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

Envoyé en préfecture le 06/10/2022
Reçu en préfecture le 06/10/2022
Affiché le 
ID : 023-222309627-20221005-CP2022255-DE

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET